



## Saisie attribution surprise

-----  
Par mirandel

Bonjour,

Je viens vers vous car je ne sais pas du tout ce qu'il faut que je fasse, j'espère que vous pourrez m'aider.

Voici mon problème:

En consultant mes comptes bancaires, je m'aperçois qu'il y a 1000 euros qui ont disparu. J'appelle ma banque qui me dit qu'il y a une saisie attribution sur mon compte, me donne le nom de l'huissier et la somme due qui est de 13800 euros qui correspond à une dette locative.

L'huissier m'informe que cette dette est des loyers impayés depuis 2013 (je ne sais pas exactement quel mois) et qu'il y a eu un jugement qui a été fait. Pourtant je ne suis au courant de rien.

Il se trouve que j'ai quitté mon concubin en 2012 et je n'habite plus dans cette maison depuis cette date. J'ai déposé une main courante à cette même date pour le justifier. Ces loyers sont donc ceux de mon ex concubin.

Comment peuvent-ils prendre l'argent sur mon compte alors que je suis informée de rien?

Est-ce que j'ai un recours face à ça, sachant que le bail avait été signé à nos deux noms?

Est-ce que je vais pouvoir retirer l'argent de ma retraite les mois à venir où est-ce qu'il faut attendre de solder toute la créance?

Si je peux faire une contestation à qui je dois m'adresser?

J'attends vos réponses avec impatience, merci d'avance.